

« Lorsque les communications étaient lentes et incertaines, il fallait que le gouvernement eût un système politique et que ses représentants à l'étranger eussent de l'initiative. Ils emportaient des instructions qui étaient un véritable traité de la politique du gouvernement dans ses rapports avec l'Etat auprès duquel l'agent était accrédité ... C'était à eux d'interpréter les instructions dans les cas imprévus et lorsque le temps manquait pour référer au ministre ... »

Mais les temps sont changés.

« Les circonstances se modifient chaque jour ; l'habile en saura profiter, et l'on se dit que l'on sera cet homme-là. En attendant on laisse venir. On mande à l'ambassadeur d'en faire autant. Si la crise éclate, le télégraphe y pourvoira. Le ministre, décidant tout par lui-même, s'en remet à son talent, et l'ambassadeur, réduit au rôle de drogman télégraphique, peut jouir en toute sécurité des somptueux loisirs qui lui sont faits. L'indécision devient une règle de conduite, l'inaction une qualité, l'incertitude un projet .....

« La proportion des hommes supérieurs et des hommes médiocres ne se modifie pas selon nos inventions ; mais les inventions augmentent la puissance des uns et multiplient les causes d'infériorité des autres. Il faut donc se rendre compte de la valeur des instruments que l'on emploie, des conséquences nécessaires des procédés nouveaux, mesurer le danger du recul à la portée de l'arme, et ne pas se croire à l'abri parce qu'on tire de très-loin sur un adversaire que l'on ne voit pas. Le progrès des inventions se paye comme les autres progrès ; il y a ici comme ailleurs le flux et le reflux, et l'homme porte le poids de son propre génie. Ses découvertes l'engagent ; il faut qu'il s'élève à la hauteur de sa science, sans quoi sa science l'écrase. Loïn de diminuer les responsabilités et de faciliter la tâche, le progrès la complique et l'appesantit. La force d'âme doit grandir à mesure que la force matérielle se développe ».

*Précis de droit des gens.*

En collaboration avec A. SOREL. Paris 1877.

*Les Sophistes grecs et les Sophistes anglais contemporains.*

Chez Plon, Paris 1879.

*Les Sophistes allemands et les Sophistes grecs.*

Paris 1881.

*\*) Correspondance diplomatique de M. de Bismarck*

(1851-1859), publiée d'après l'édition allemande de M. de POSCHINGER, sous la direction et avec une préface de M. Théophile Funck-Brentano. Traduction de M. L. SCHMITT. 2 volumes, Paris 1883.

*Les Principes de la découverte.*

Réponse à une question de l'Académie des sciences de Berlin. Texte français. Paris 1885.